

**Société du Centre des
Congrès d'Ottawa / Ottawa
Convention Centre
Corporation**

États financiers
31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net (passif net) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les états financiers du Centre pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par un autre cabinet de comptables professionnels agréés qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 13 juin 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa (Ontario)

Le 25 juin 2020

MNP LLP
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	5 441 803	7 513 483
Débiteurs	1 304 241	791 957
Frais payés d'avance	93 821	99 691
	<u>6 839 865</u>	<u>8 405 131</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>137 515 138</u>	<u>140 415 817</u>
	<u>144 355 003</u>	<u>148 820 948</u>
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	2 503 373	2 673 598
Portion des revenus reportés et dépôts échéant à moins d'un an	2 676 737	2 658 351
Portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	177 647	169 548
	<u>5 357 757</u>	<u>5 501 497</u>
Passif à long terme		
Revenus reportés et dépôts	611 085	969 850
Dette à long terme (note 6)	28 607 020	28 784 667
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	95 492 872	97 441 539
	<u>130 068 734</u>	<u>132 697 553</u>
Actifs nets	<u>14 286 269</u>	<u>16 123 395</u>
	<u>144 355 003</u>	<u>148 820 948</u>
Engagements (note 11)		

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
Revenus		
Nourriture et boissons	10 880 270	10 954 257
Location de salles	4 830 877	4 662 783
Commissions	1 570 241	1 620 610
Publicité	628 143	531 650
Intérêts gagnés	119 297	90 150
Autres	50 000	58 928
	<u>18 078 828</u>	<u>17 918 378</u>
Charges (note 8)		
Frais directs	7 894,859	7 921 789
Frais des installations	5 656,989	5 622 488
Frais de vente et d'administration et frais généraux	3 191,721	3 023 088
	<u>16 743,569</u>	<u>16 567 365</u>
Excédent des revenus sur les charges avant les éléments ci-dessous	1 335 259	1 351 013
Intérêts sur la dette à long terme	(1 060 452)	(1 068 176)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 284 667	3 217 867
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(5 396 600)</u>	<u>(5 271 804)</u>
Excédent des charges sur les revenus avant les éléments inhabituels	(1 837 126)	(1 771 100)
Gain sur l'extinction de la dette (note 6)	-	24 045 319
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) pour l'exercice	<u>(1 837 126)</u>	<u>22 274 219</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de l'évolution des actifs (passifs) nets

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Actifs (passifs) nets à l'ouverture de l'exercice	16 123 395	(6 150 824)
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) pour l'exercice	<u>(1 837 126)</u>	<u>22 274 219</u>
Actifs nets à la clôture de l'exercice	<u>14 286 269</u>	<u>16 123 395</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) pour l'exercice	(1 837 126)	22 274 219
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 396 600	5 271 804
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 284 667)	(3 217 867)
Gain sur l'extinction de la dette (note 6)	-	(24 045 319)
	274 807	282 837
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 9)	(1 305 313)	1 724 879
	(1 030 506)	2 007 716
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 581 441)	-
Autres apports en capital reçus	709 815	49,358
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(169 548)	(161 823)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(2 071 680)	1 895 251
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	7 513 483	5 618 232
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 441 803	7 513 483
Information supplémentaire		
Intérêts versés	1 060 452	1 068 176
Activités d'investissement hors trésorerie supplémentaires		
Autres apports en capital à recevoir	626,185	-
Acquisition d'immobilisations corporelles à payer	914 480	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

1 Nature des activités

La Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (« le Centre ») a été constitué en société en vertu d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré d'impôts sur le revenu.

2 Sommaire des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers du Centre sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes comptables s'appliquant aux organismes gouvernementaux sans but lucratif.

Constatation des revenus

Les revenus provenant de la nourriture, des boissons, de la location de salles et autres sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis aux clients. Les revenus de publicité sont constatés au courant de l'exercice où la publicité est fournie au client. Les revenus de commissions sont constatés au courant de l'exercice où l'événement connexe a lieu.

Le Centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation sont constatés en tant que revenus au cours de l'exercice où sont comptabilisées les charges auxquelles ils ont été affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et qu'il est raisonnable de croire que son encaissement est assuré.

Apports reçus sous forme de matériel et services

De temps à autre, le Centre peut recevoir du matériel et des services. Étant donné que ces apports en matériel et services n'ont pas été acquis dans le cours normal par le Centre ou que leur juste valeur ne peut pas être raisonnablement estimée, les apports en matériel et services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des revenus et des charges de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations significatives faites au moment de la préparation de ces états financiers comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les charges à payer. De par leur nature, ces estimations sont

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

exposées à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers de changements futurs apportés à ces estimations pourrait être importante.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements. L'amortissement est établi selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des diverses catégories d'actifs, sauf dans l'année d'acquisition, où l'amortissement de l'actif est comptabilisé au prorata sur la base du trimestre au cours duquel l'actif a été acquis. L'amortissement se calcule comme suit :

Bâtiment	40 ans linéaire
Logiciels	5 ans linéaire
Mobilier, matériel et agencement	10 ans linéaire
Réseau technologique	15 ans linéaire

Le Centre soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif n'a plus de potentiel d'utilisation à long terme pour le Centre. La perte de valeur, s'il en est, correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle. Les pertes de valeur ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

Revenus reportés et dépôts

Les revenus reportés et dépôts représentent les montants versés d'avance par des clients pour des services qui seront rendus au cours de périodes ultérieures.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent les montants qui ont été reçus de divers paliers du gouvernement et qui seront affectés à la construction et à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Un des principaux associés du Centre a également versé un apport additionnel.

Les apports reportés reçus du gouvernement sont constatés comme revenus selon la même méthode que l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les apports reportés reçus de l'un des principaux associés du Centre sont constatés sur la durée de l'entente.

Avantages sociaux futurs

Tous les employés à temps plein du Centre peuvent adhérer au régime de retraite à cotisations déterminées du Centre. En vertu de ce régime, les employés reçoivent, au moment de leur retraite ou à la fin de leur contrat de travail, des prestations de retraite d'un montant correspondant aux cotisations cumulées qu'ils ont versées et que le Centre a versées en leur faveur, majoré de tout revenu provenant du placement de ces cotisations. Les cotisations que doit verser le Centre sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'employé fournit les services.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé une charge de 110 294 \$ (87 229 \$ en 2019) au titre de cotisations versées au régime de retraite à cotisations déterminées, qui est comprise dans les frais de vente et d'administration et frais généraux.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit :

Actif / passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Débiteurs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Dette à long terme	Coût après amortissement

3 Opérations entre apparentés

Le Centre est lié, par un contrôle commun, à l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État de la Province d'Ontario. Les opérations avec ces entités, à moins qu'elles fassent l'objet d'une présentation distincte, sont considérées comme ayant été effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

4 Immobilisations corporelles

	2020		
	Coût	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiment	170 840 512	38 366 118	132 474 394
Logiciels	274 577	274 577	-
Mobilier, matériel et agencement	10 939 748	7 643 032	3 296 716
Réseau technologique	2 476 912	1 486 147	990 765
Terrain	753 263	-	753 263
	<u>185 285 012</u>	<u>47 769 874</u>	<u>137 515 138</u>

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

4 Immobilisations corporelles (suite)

	Coût \$	Cumul des amortissements \$	2019 Valeur comptable nette \$
Bâtiment	170 840 512	34 095 105	136 745 407
Logiciels	274 577	274 577	-
Mobilier, matériel et agencement	8 443 827	6 682 572	1 761 255
Réseau technologique	2 476 912	1 321 020	1 155 892
Terrain	753 263	-	753 263
	<u>182 789 091</u>	<u>42 373 274</u>	<u>140 415 817</u>

5 Facilité de crédit

Au 31 mars 2020, le Centre avait une facilité de crédit disponible de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2019) qui porte intérêt au taux préférentiel et est remboursable à vue. Elle est garantie par un contrat de garantie générale sur l'ensemble des biens meubles. Au 31 mars 2020, aucun montant (néant en 2019) n'avait été prélevé sur cette facilité de crédit. Comme exigé par le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le « Ministère »), le Centre doit obtenir un décret ministériel avant d'effectuer un prélèvement sur la facilité. Après le 31 mars 2020, la direction du Centre a soumis une demande pour un décret qui devrait être approuvée.

6 Dette à long terme

Le 4 mai 2018, le Centre a été libéré de son obligation de rembourser l'emprunt de 40 000 000 \$ (majoré des intérêts) à l'Office ontarien de Financement (« OOF »). La décharge vise le montant total de capital et d'intérêts en cours de 51 628 557 \$ en date du 31 mars 2018. Par conséquent, une nouvelle entente a été conclue, laquelle impose au Centre d'effectuer des paiements annuels de 1 000 000 \$ à l'OOF pour une durée indéfinie, sous réserve de la capacité du Centre d'effectuer lesdits paiements et de la garantie que celui-ci a obtenue du Ministère. Les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation ont été évalués à la valeur actualisée nette d'une période indéfinie, selon un taux d'actualisation de 3,63 % (lequel est fondé sur le taux d'emprunt à 25 ans de la Province d'Ontario majoré d'une prime de 0,5 % reflétant le risque de crédit du Centre), et se chiffrent à 27 583 238 \$; ils sont présentés ci-dessous. La différence entre la valeur comptable de l'ancienne dette et la nouvelle obligation au 1^{er} avril 2018 a été comptabilisée comme un gain sur l'extinction de la dette de 24 045 319 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Dans le cadre de la nouvelle entente conclue avec l'OOF, le Centre a obtenu du Ministère, une partie liée par un contrôle commun, une garantie de combler au nom du Centre toute insuffisance de fonds concernant le paiement annuel à verser à l'OOF. Le Centre n'est pas obligé de rembourser les montants payés, le cas échéant, par le Ministère, au titre de cette garantie.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

6 Dette à long terme (suite)

La nouvelle entente avec l'OOF impose aussi au Centre de faire des paiements annuels additionnels à l'OOF dans la mesure permise par l'excédent de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. L'entente conclue avec l'OOF stipule que le montant de ces paiements additionnels, le cas échéant, sera négocié sur une base annuelle par le Centre et l'OOF en fonction des résultats d'exploitation réels pour l'exercice en question et compte tenu du plan de fonctionnement triennal du Centre, notamment le plan d'immobilisations.

	31 mars 2020 \$	31 mars 2019 \$
Valeur actualisée de l'obligation ne portant pas intérêt de payer 1 000 000 \$ par an à l'OOF pour une période indéfinie, selon un taux d'actualisation annuel de 3,63 %	27 583 238	27 583 238
Dette liée à l'acquisition du réseau technologique, portant intérêt au taux annuel de 4,7 % et prévoyant des versements mensuels de capital et d'intérêts de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2019) d'avril 2011 à mars 2026.	1 201 429	1 370 977
	<u>2 8 784 667</u>	<u>28 954 215</u>
Moins : portion échéant à moins d'un an	177 647	169 548
	<u>28 607 020</u>	<u>28 784 667</u>

Les paiements de capital exigés sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices se présentent comme suit :

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2021	177 647
2022	186 120
2023	195 005
2024	204 313
2025	214 066

Le calcul du gain sur l'extinction de la dette se présente comme suit :

	1 ^{er} avril 2018 \$
Emprunt à l'OOF	51 628 557
Valeur actualisée de l'obligation ne portant pas intérêt de payer 1 000 000 \$ par an à l'OOF pour une période indéfinie, selon un taux d'actualisation annuel de 3,63 %	<u>(27 583 238)</u>
Gain sur l'extinction de la dette comptabilisé pour l'exercice clos le 31 mars 2019	<u>24 045 319</u>

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

7 Apports reportés

	2020 \$	2019 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	97 441 539	100 610 048
Ajouts	1 336 000	49 358
Amortissement	(3 284 667)	(3 217 867)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la clôture de l'exercice	95 492 872	97 441 539
	<hr/>	<hr/>

8 Charges

Le tableau suivant présente les charges par fonction :

	2020 \$	2019 \$
Frais directs	7 894 859	7 921 789
Frais des installations	11 053 589	10 894 292
Frais de vente et d'administration et frais généraux	3 191 721	3 023 088
Frais de financement	1 060 452	1 068 176
	<hr/>	<hr/>
	23 200 621	22 907 345
	<hr/>	<hr/>

Le classement des charges par fonction présenté ci-dessus ne tient pas compte de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, ceux-ci étant considérés comme des revenus selon les méthodes comptables du Centre décrites à la note 2.

9 Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement représente la variation des actifs et des passifs à court terme, comme suit.

	2020 \$	2019 \$
Débiteurs	113 901	131 674
Frais payés d'avance	5 870	(10 847)
Créditeurs et charges à payer	(1 084 705)	798 445
Revenus reportés et dépôts – court terme	18 386	521 936
Revenus reportés et dépôts – long terme	(358 765)	283 671
	<hr/>	<hr/>
	(1 305 313)	1 724 879
	<hr/>	<hr/>

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

10 Instruments financiers et gestion des risques

Les données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – Données autres que les cours du marché, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif concerné.
- Niveau 3 – Données non observables concernant l'actif ou le passif; les hypothèses sont fondées sur les informations internes et externes les plus appropriées disponibles et elles constituent les hypothèses les plus adéquates, compte tenu du type d'instrument financier évalué, pour déterminer quel aurait été le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions normales de marché.

La trésorerie, qui représente le seul instrument financier évalué à la juste valeur, a été évaluée comme un instrument financier de niveau 1.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont conçues pour minimiser les sommes dues par les clients à la fin de leur événement et, ainsi, réduire l'exposition du Centre au risque de crédit. De plus, la direction du Centre révise régulièrement la solvabilité de sa clientèle et dispose de politiques de recouvrement qui semblent suffisantes pour minimiser les pertes dans ce domaine. Le Centre estime que ses débiteurs ne posent pas de risque significatif de crédit.

Au 31 mars 2020, le Centre n'avait aucun débiteur en souffrance mais non considéré comme déprécié.

En outre, en mai 2018, le Centre a obtenu du Ministère une garantie liée à l'obligation perpétuelle envers l'OOF, décrite à la note 6. La capacité du Centre de se prévaloir de cette garantie est tributaire de la solvabilité permanente du Ministère; toutefois, le Centre ne perçoit pas actuellement de risque de crédit important visant le Ministère.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement par sa dette à long terme et par son obligation de payer annuellement 1 000 000 \$ à l'OOF (note 6). Dans le cadre de la nouvelle entente avec l'OOF, le Centre a obtenu de la part du ministère la garantie que ce dernier acquittera au nom du Centre la totalité ou une partie des paiements annuels à payer à l'OOF si le Centre est dans l'incapacité de le faire. Étant donné que le paiement annuel de 1 000 000 \$ est d'une durée indéfinie, il est réputé constituer une charge d'intérêt chaque année, et la valeur actualisée des paiements annuels futurs exigibles est présentée en tant que passif à long terme au bilan et compris dans la catégorie « Plus de 5 ans » dans le tableau ci-après.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

10 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Le tableau qui suit présente le classement par échéance des passifs financiers (excluant les intérêts) du Centre au 31 mars 2020 :

	Au plus 6 mois \$	Entre 6 mois et 1 an \$	Entre 1 an et 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	2 224 029	40 914	47 161	47 161	2 359 265
Dette à long terme	87 787	89 860	799 498	27 807 522	28 784 667
	<u>2 311 816</u>	<u>130 774</u>	<u>846 659</u>	<u>27 854 683</u>	<u>31 143 932</u>

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie. L'éclosion de cette maladie contagieuse, qui continue de se propager, et toute annonce défavorable des autorités de santé publique qui en a découlé ont nui considérablement à la main-d'œuvre, aux économies et aux marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Elles ont également perturbé le cours normal des activités de bien des organisations, y compris celles du Centre. La diminution des dépenses et les restrictions sur les déplacements et les rassemblements publics qui ont suivi ont porté un dur coup à l'intérêt du public pour les services du Centre, ainsi qu'à la capacité de ce dernier à les fournir, l'obligeant à suspendre temporairement ses activités avec prise d'effet le 12 mars 2020. Le Centre ne peut prévoir la durée de la pandémie, des restrictions sur les déplacements et des limites concernant les rassemblements publics. Il n'est également pas en mesure de se prononcer sur la date à laquelle les activités pourront reprendre et les répercussions des mesures de distanciation sociale, y compris les limites de participants aux événements, les exigences sanitaires et les réductions de capacité qui devront être observées au moment de la réouverture. La direction est d'avis que les fonds en caisse au 31 mars 2020 suffiront à financer ses activités pour le prochain exercice, jusqu'au 31 mars 2021. La capacité du Centre à poursuivre son exploitation après mars 2021 dépendra de son aptitude à tirer des flux de trésorerie suffisants de ses activités au moment de sa réouverture, à obtenir du Ministère un financement qui servira à honorer son obligation liée à l'emprunt à l'OOF, soit le paiement annuel d'intérêts de 1 000 000 \$ (voir la note 6), ainsi qu'à prélever des montants sur sa facilité de crédit de 3 000 000 \$ (voir la note 5).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Centre détient un emprunt de 1 201 429 \$, portant intérêt à un taux annuel, lié à l'acquisition d'un réseau technologique (note 6). La direction estime que le Centre ne s'expose pas à un risque significatif de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2020, l'exposition totale du Centre au risque de taux d'intérêt s'établissait à 1 201 429 \$. Le Centre estime qu'au 31 mars 2020 une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt sur l'emprunt, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des actifs nets d'environ 45 981 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

10 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

L'analyse de sensibilité présentée dans cette note doit être utilisée avec prudence, puisque les variations sont hypothétiques et ne constituent pas une prévision du rendement futur. La sensibilité ci-dessus a été calculée en fonction des soldes de clôture de l'exercice et variera par suite des fluctuations des soldes au cours des périodes à venir. De plus, pour les besoins de l'analyse de sensibilité, l'incidence de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des instruments financiers a été mesurée sans égard aux variations possibles d'autres hypothèses. Les variations réelles d'un facteur donné pourraient entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence sur la juste valeur de l'instrument financier.

11 Engagements

Le Centre a conclu un contrat de services pour les installations et un contrat de services pour la technologie relativement à ses activités, les deux échéant en 2026. Selon le contrat de services pour les installations, entre autres modalités, le Centre paiera des frais de gestion de 280 000 \$ (270 000 \$ en 2019) avec des hausses annuelles de 10 000 \$ par la suite. Selon le contrat de services pour la technologie, le Centre effectuera des paiements annuels de 316 099 \$ (308 389 \$ en 2019), après ajustement pour tenir compte de l'inflation, visant le contrat de services courant.

Le Centre a aussi conclu un contrat de location de matériel de télécommunications auprès de Crédit-Bail RCAP couvrant la période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2018. L'entente a été renouvelée en octobre 2017 et elle viendra à échéance le 1^{er} avril 2021. Aux termes de l'entente, le Centre paiera des frais annuels de 25 980 \$ (23 846 \$ en 2019). Tous les montants excluent les taxes applicables.

12 Gestion du capital

Sur le plan de la gestion du capital, le Centre a pour objectif de maintenir sa capacité de fonctionnement afin d'exécuter son mandat consistant à exploiter un centre de congrès de classe mondiale. La structure du capital du Centre se compose de ses actifs nets, de sa dette à long-terme et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. En matière de gestion de la structure du capital, le Centre vise à garantir l'accès à des flux de trésorerie suffisants pour poursuivre ses activités et remplir ses obligations.